



## POUR LE MAINTIEN DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Dans le contexte de crise que nous connaissons tous, le gouvernement est en train de prévoir pour l'automne de nouvelles mesures de suppression de postes :

Les maîtres E et G sont concernés ainsi que les psychologues scolaires.

Les associations comme l'AFPEN (Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale) et la FNAREN (Fédération Nationale des Rééducateurs de l'Éducation Nationale) ont réagi à ces projets.

Cf infos sur leur site :

<http://www.afpen.fr/>

<http://www.fnaren.asso.fr/>

Pétition à l'initiative du groupe des 7 (ACOP-F ; AFPEN ; SFP ; SNES ; SNP ; SNpsyEN ; SNUipp)

<http://www.pourlemaintiendespsychologuesdansleservicepublicdeducation.org/>

### LE RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE (IGAENR) PRÉPARATION RENTRÉE 2010

Le rapport :

<http://bit.ly/9kMrBU>

43 pages, idéal  
pour un après-midi  
enseillé sur la  
terrasse !

Articles (et donc versions plus courtes) sur le sujet :

**Le rapport que Luc Chatel voulait garder secret...**

[http://humanite.fr/09\\_09\\_2010-le-rapport-que-luc-chatel-voulait-garder-secret-453181](http://humanite.fr/09_09_2010-le-rapport-que-luc-chatel-voulait-garder-secret-453181)

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/09/13092010Accueil.aspx>

<http://www.acteurspublics.com/>



*Informations transmises par Christian*

Page 1 (Christian)

Psychologues scolaires

Rapport de l'IGAENR

Pages suivantes (Christophe)

Les retraites





Bonjour à tous,

Certains d'entre vous connaissent déjà un des chiffres clés du débat sur les retraites que l'on entend trop peu mentionné dans les médias :

**La part du PIB dédiée à la masse salariale a perdu plus de 9 points en trente ans par rapport à la part dédiée au capital.**

Cela signifie que dans la répartition de la valeur ajoutée, **180 milliards d'euros par an** (en euros 2010) attribués à l'origine à la part des salaires et aux cotisations sociales sont passés aujourd'hui à la rémunération du capital.

Les profits des entreprises dus aux gains de productivité, qui permettaient dans les années 70 de réduire la durée du travail, d'abaisser l'âge de la retraite ou d'améliorer les couvertures sociales, sont aujourd'hui détournés en quasi totalité par les actionnaires à qui l'on verse des dividendes exorbitants. Il est facile ensuite de prétendre que les caisses de l'État sont vides et que l'on n'a aucune marge de manœuvre.

Le problème démographique et l'allongement de l'espérance de vie (qui n'ont en réalité rien de nouveau) sont des facteurs négligeables au regard de cette manne de financement confisquée. Le problème des retraites ne représente en effet "que" 45 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Pour rappel, la taxe sur les hauts revenus instaurée par le plan Woerth rapportera 4,4 milliards d'euros, ce qui reste anecdotique face aux 20 milliards prélevés sur les retraites des salariés, et ce qui dans tous les cas ne résoudra toujours pas le problème global du financement.

Évidemment, ces 180 milliards d'euros par an volés aux salariés ne sont pas récupérables d'un coup de baguette magique et si le PS est si empêtré dans ses discours, c'est qu'il n'a pas de recette miracle pour réorienter la totalité de ces financements vers les cotisations sociales. (Peut être aussi qu'il aimerait bien le faire sans trop égratigner les intérêts de sa classe dirigeante, plutôt aisée.)

Mais si l'on n'a pas de solutions toute prêtes, il faut commencer par les construire dans le débat d'idée et réfléchir en parallèle aux rapports de force qui peuvent contribuer à les mettre en place. Ce n'est pas ce que l'on observe dans les grands médias qui présentent une vision très réductrice des données du problème et où les dogmes : « *Les caisses sont vides !* », « *On ne peut pas augmenter les impôts !* », « *On n'a pas le choix !* »... sont considérés comme des évidences que l'on ne discute pas.

A ce titre, j'ai été intéressé par une contribution de 4 économistes qui, "atterrés" par la pauvreté du débat économique, font 22 propositions concrètes qui sont une solide base de travail. A diffuser largement.

>



En attendant, **soyons tous dans la rue le jeudi 23 septembre** pour refuser une réforme qui étrangle une fois de plus les plus démunis pendant que d'autres voient leur fortune s'accroître de façon exponentielle.

**Je ne sais pas si l'on mesure la gravité de ce que l'on est en train de laisser détruire.** Il s'agit quand même de l'élément de solidarité le plus fondamental de la société.

De tout temps, les jeunes actifs ont eu à prendre en charge, à un instant "t", les plus âgés. C'est bien, dans l'état actuel de l'économie, la richesse produite globalement qui doit faire vivre l'ensemble de la population. C'est le principe de répartition.

La notion de capitalisation est une imposture dans la mesure où contrairement aux apparences aucun argent n'est stocké pour l'avenir. C'est **la même richesse** produite à l'instant "t" qui doit faire vivre **la même population** à deux nuances près :

- Les riches et les pauvres contribuent à même hauteur dans la capitalisation alors qu'ils contribuent en proportion de leurs revenus avec la répartition,
- Dans le système par capitalisation, certains (toujours les mêmes) prélèvent au passage de bons dividendes sur les sommes épargnées.

Prétendre sauver le système par répartition avec la réforme actuelle est tout autant une imposture. On l'a déjà observé depuis 1995 et 2003, chaque fois que l'on recule l'âge de la retraite, on augmente mécaniquement le nombre de retraites incomplètes et l'on amène les gens à compléter par capitalisation.

C'était d'ailleurs le premier objectif de toute cette politique, modélisée il y a une vingtaine d'années par des économistes : créer un climat de peur et d'insécurité autour des retraites afin d'encourager la capitalisation qui profite doublement aux classes les plus aisées, dont les intérêts convergent souvent avec ceux des classes dirigeantes.



Pour ceux qui sont preneurs d'infos supplémentaires, je mets en pièces jointes :

- Le manifeste de ces 4 économistes avec les 22 mesures proposées [p. suivantes -NdrI]
- Une analyse de la réforme des retraites montrant en quoi elle est profondément injuste et inefficace (elle date d'avant les derniers amendements mais ils ne changent pas grand chose). [jointe au message -NdrI]

Bonne lecture,  
Christophe Leenhart



## Des économistes «atterrés» contre le pouvoir de la finance

Emmanuel Lévy- Marianne | Mardi 14 Septembre 2010

***Alors que les banques viennent de finaliser pour leur plus grand avantage, leur autorégulation, via les accords de Bâle 3, un groupe d'économistes veut faire entendre une autre petite musique. Dans ce manifeste que nous publions ci-dessous, ils dénoncent les fausses évidences qui sont à l'origine de la crise et qui demeurent aujourd'hui encore l'alpha et l'oméga des politiques économiques. Un manifeste qui est aussi une pétition..***

Ils ne sont pas énervés. Le terme aurait donné sans doute un peu trop dans la phraséologie « gauchiste ». Ils sont simplement « atterrés » par la (non) qualité du débat économique. Philippe Askenazy, Thomas Coutrot, André Orléan et Henri Sterdyniak, les quatre chercheurs à l'origine de la pétition intitulée « [Manifeste d'économistes atterrés](#) » ont donc pondu un texte qui liste en 10 points « *les fausses évidences économiques (qui) inspirent des mesures injustes et inefficaces* ».

Comme la première d'entre elles, « *l'efficience des marchés* », toutes ont été érigées en quasi loi de la physique, et fondent, selon eux, une pratique politique qui a montré son échec avec la crise de 2007-2008. Pire, cette « *orthodoxie libérale* » s'applique avec « *une vigueur renouvelée* » depuis, inspirant aujourd'hui les plans de rigueur, comme hier les « *ajustements structurels* » et autres dérèglementations.

C'est sous l'égide de l'Afep (rien à voir avec l'association française des entreprises privées, le lobby des multinationales hexagonales, avec qui elle a en partage le même sigle) que ce texte a été élaboré. L'Association française d'économie politique, présidée par André Orléan entend dénoncer, au travers de ce texte, le pouvoir de la finance. Pour les signataires, ce pouvoir est la matérialisation sociale, donc le produit des schémas de pensée qui orientent les politiques économiques depuis trente ans.

Cet hyper-pouvoir, par nature a-démocratique, ce même Orléan l'avait déjà identifié, il y a une dizaine d'années avec son livre « *le Pouvoir de la finance* » (Odile Jacob). Le professeur y décrivait déjà tous les éléments constitutifs d'une crise financière qui s'est finalement matérialisée avec l'explosion d'une de ses composantes pourtant marginales, les subprimes. Les quatre économistes ne se limitent cependant pas à identifier dix fausses évidences. Ils livrent également 22 contre-propositions qu'ils souhaitent mettre en débat. Si ces 22 mesures ne sauraient « *constituer un programme alternatif* », ainsi que l'affirme, très précautionneusement le texte, elles en ont pourtant la portée, tant d'un point de vue technique que politique. On aimerait bien connaître le sentiment de Martine Aubry ou d'Eva Joly sur ce squelette programmatique.

D'ailleurs en conclusion le manifeste cache moins bien son ambition : « *Mettre en débat la politique économique, tracer des chemins pour refonder l'Union européenne.* » Il s'agit pour eux de faire du judo : s'appuyer sur la nécessaire remise en cause du pouvoir de la finance pour redonner un projet politique à l'Europe. Bref « *dégager les États de l'étreinte des marchés financiers. C'est seulement ainsi que le projet de construction européenne pourra espérer retrouver une légitimité populaire et démocratique qui lui fait aujourd'hui défaut.* » Et ils ont même une petite idée sur le modus operandi. Pour eux, « *il n'est pas réaliste d'imaginer que 27 pays décideront en même temps* », ils poussent donc à une « *refondation de l'Union européenne (qui) passera elle aussi au début par un accord entre quelques pays.* »

Approfondissement plutôt qu'élargissement, et remise sur l'ouvrage des coopérations renforcées...

De vraies idées, un vrai projet: le manifeste vaut assurément le détour.

**10 fausses évidences ; 22 Mesures >**





## **FAUSSE EVIDENCE N°1 : LES MARCHES FINANCIERS SONT EFFICIENTS**

**Mesure n°1** : cloisonner strictement les marchés financiers et les activités des acteurs financiers, interdire aux banques de spéculer pour leur compte propre, pour éviter la propagation des bulles et des krachs.

**Mesure n°2** : Réduire la liquidité et la spéculation déstabilisatrice par des contrôles sur les mouvements de capitaux et des taxes sur les transactions financières.

**Mesure n°3** : limiter les transactions financières à celles répondant aux besoins de l'économie réelle (ex. : CDS uniquement pour les détenteurs des titres assurés, etc.)

**Mesure n°4** : plafonner la rémunération des traders.

## **FAUSSE EVIDENCE N°2 : LES MARCHES FINANCIERS SONT FAVORABLES A LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

**Mesure n°5** : renforcer significativement les contre-pouvoirs dans les entreprises pour obliger les directions à prendre en compte les intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

**Mesure n°6** : accroître fortement l'imposition des très hauts revenus pour décourager la course aux rendements insoutenables.

**Mesure n°7** : réduire la dépendance des entreprises vis-à-vis des marchés financiers, en développant une politique publique du crédit (taux préférentiels pour les activités prioritaires au plan social et environnemental).

## **FAUSSE EVIDENCE N° 3 : LES MARCHES SONT DE BONS JUGES DE LA SOLVABILITE DES ETATS**

**Mesure n°8** : les agences de notation financière ne doivent pas être autorisées à peser arbitrairement sur les taux d'intérêt des marchés obligataires en dégradant la note d'un État : on devrait réglementer leur activité en exigeant que cette note résulte d'un calcul économique transparent.

**Mesure n°8bis** : affranchir les États de la menace des marchés financiers en garantissant le rachat des titres publics par la BCE.

## **FAUSSE EVIDENCE N° 4 : L'ENVOLEE DES DETTES PUBLIQUES RESULTE D'UN EXCES DE DEPENSES**

**Mesure n°9** : Réaliser un audit public et citoyen des dettes publiques, pour déterminer leur origine et connaître l'identité des principaux détenteurs de titres de la dette et les montants détenus.

Suite >





## **FAUSSE EVIDENCE N°5 : IL FAUT REDUIRE LES DEPENSES POUR REDUIRE LA DETTE PUBLIQUE**

**Mesure n°10** : Maintenir le niveau des protections sociales, voire les améliorer (assurance-chômage, logement...).

**Mesure n°11** : accroître l'effort budgétaire en matière d'éducation, de recherche, d'investissements dans la reconversion écologique... pour mettre en place les conditions d'une croissance soutenable, permettant une forte baisse du chômage.

## **FAUSSE EVIDENCE N°6 : LA DETTE PUBLIQUE REPORTE LE PRIX DE NOS EXCES SUR NOS PETITS-ENFANTS**

**Mesure n°12** : redonner un caractère fortement redistributif à la fiscalité directe sur les revenus (suppression des niches, création de nouvelles tranches et augmentation des taux de l'impôt sur le revenu...).

**Mesure n°13** : supprimer les exonérations consenties aux entreprises sans effets suffisants sur l'emploi.

## **FAUSSE EVIDENCE N°7 : IL FAUT RASSURER LES MARCHES FINANCIERS POUR POUVOIR FINANCER LA DETTE PUBLIQUE**

**Mesure n°14** : autoriser la Banque centrale européenne à financer directement les États (ou à imposer aux banques commerciales de souscrire à l'émission d'obligations publiques) à bas taux d'intérêt, desserrant ainsi le carcan dans lequel les marchés financiers les étreignent.

**Mesure n°15** : si nécessaire, restructurer la dette publique, par exemple en plafonnant le service de la dette publique à un certain % du PIB, et en opérant une discrimination entre les créanciers selon le volume des titres qu'ils détiennent : les très gros rentiers (particuliers ou institutions) doivent consentir un allongement sensible du profil de la dette, voire des annulations partielles ou totales. Il faut aussi renégocier les taux d'intérêt exorbitants des titres émis par les pays en difficulté depuis la crise.

## **FAUSSE EVIDENCE N°8 : L'UNION EUROPÉENNE DÉFEND LE MODELE SOCIAL EUROPÉEN**

**Mesure n°16** : remettre en cause la libre circulation des capitaux et des marchandises entre l'Union européenne et le reste du monde, en négociant des accords multilatéraux ou bilatéraux si nécessaire.

**Mesure n°17** : au lieu de la politique de concurrence, faire de « l'harmonisation dans le progrès » le fil directeur de la construction européenne. Mettre en place des objectifs communs à portée contraignante en matière de progrès social comme en matière macroéconomique (des GOPS, grandes orientations de politique sociale).

## **FAUSSE EVIDENCE N°9 : L'EURO EST UN BOUCLIER CONTRE LA CRISE**

Pour que l'euro puisse réellement protéger les citoyens européens de la crise nous mettons en débat deux mesures :

**Mesure n°18** : assurer une véritable coordination des politiques macroéconomiques et une réduction concertée des déséquilibres commerciaux entre pays européens.

**Mesure n°19** : compenser les déséquilibres de paiements en Europe par une Banque de Règlements (organisant les prêts entre pays européens).

**Mesure n°20** : si la crise de l'euro mène à son éclatement, et en attendant la montée en régime du budget européen (cf. infra), établir un régime monétaire intraeuropéen (monnaie commune de type « bancor ») qui organise la résorption des déséquilibres des balances commerciales au sein de l'Europe.

## **FAUSSE EVIDENCE N°10 : LA CRISE GRECQUE A ENFIN PERMIS D'AVANCER VERS UN GOUVERNEMENT ECONOMIQUE ET UNE VRAIE SOLIDARITE EUROPEENNE**

**Mesure n°21** : développer une fiscalité européenne (taxe carbone, impôt sur les bénéfiques, ...) et un véritable budget européen pour aider à la convergence des économies et tendre vers une égalisation des conditions d'accès aux services publics et sociaux dans les divers États membres sur la base des meilleures pratiques.

**Mesure n°22** : lancer un vaste plan européen, financé par souscription auprès du public à taux d'intérêt faible mais garanti, et/ou par création monétaire de la BCE, pour engager la reconversion écologique de l'économie européenne.

